

Anglais (4) LANSAD Niveau B1

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 5P4PAB1P

Présentation

Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s qui ont suivi le cours de niveau B1 du semestre 1 et qui souhaite acquérir le niveau B1 à l'issue d'une année universitaire. L'étudiant.e sera capable de produire, à l'oral et/ou à l'écrit, un discours simple et cohérent sur des sujets familiers relatifs à ses domaines d'intérêt et à son domaine de spécialité.

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant.e sera capable d'articuler des expressions de manière simple afin de rédiger un paragraphe organisé et cohérent sur un sujet préparé en amont et de rendre compte, à l'oral et/ou à l'écrit d'un document audio/vidéo court (2 ou 3 minutes) en lien avec son domaine de spécialité (150/200 mots).

Évaluation

SESSION 1 :

Devoir sur table. Ecrit + exposé 1h30

SESSION 2 :

Devoir sur table. Ecrit - rédaction 2h00

DEROGATOIRE :

Devoir sur table. Ecrit - rédaction 2h00

REPARTITION DE LA NOTE FINALE :

SESSION 1: Contrôle continu

S'agissant de TDs d'anglais, les épreuves auront obligatoirement lieu pendant les 12 séances de cours comme suit :

- 2 examens sur table [1 à mi- semestre (en semaine 6) et 1 en fin de semestre (en semaine 12)]

- compétences évaluées : COMPRÉHENSION DE L'ORAL, EXPRESSION ÉCRITE ET EXPRESSION ORALE

- proportion de la note : 50/50

- durée de l'épreuve : 1h30, soit la durée du TD

SESSION 2: un examen sur table d'une durée de 2h.

- La compétence évaluée sera l'expression écrite.

- le sujet d'examen portera sur les thématiques abordées ce semestre.

- Aucun document ne sera autorisé le jour de l'épreuve.

CONTRÔLE DÉROGATOIRE POUR LES ÉTUDIANT.ES

INSCRIT.ES EN PSYCHOLOGIE: l'épreuve aura

obligatoirement lieu pendant la 12ème séance de cours comme suit :

- 1 examen en fin de semestre, en semaine 12

- compétences évaluées : EXPRESSION ORALE

- proportion de la note : 100%

- durée de l'épreuve : entre 2 et 10 minutes

CONTRÔLE DÉROGATOIRE POUR LES ÉTUDIANT.ES

INSCRIT.ES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET

EN SANTÉ ET SOCIÉTÉ : l'épreuve terminale aura

obligatoirement lieu pendant la période des partiels

comme suit :

- 1 examen terminal sur table

- compétences évaluées : COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT ET/OU EXPRESSION ÉCRITE

- proportion de la note : 100%

- durée de l'épreuve : 2h

Pré-requis nécessaires

L'étudiant.e primo-arrivant.e aura été préalablement

placé.e en niveau B1 EN FONCTION DU NIVEAU

ATTEINT EN FIN DE TERMINALE ou LORS DE L'ANNÉE

UNIVERSITAIRE PRÉCÉDENTE. L'étudiant.e déjà inscrit.e

à l'Université n'aura pas validé le niveau B1 à l'issue de

l'année universitaire précédente. L'étudiant.e possèdera assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets en lien avec sa spécialité.

Compétences visées

COMPRÉHENSION DE L'ORAL, EXPRESSION ÉCRITE ET EXPRESSION ORALE

Bibliographie

English Grammar in Use, 5th edition, Raymond Murphy, Cambridge U.P., 2019,

<https://www.e-anglais.com>;

<https://www.anglaisfacile.com/>;

<https://www.wordreference.com/fren/>;

<https://www.merriam-webster.com/>;

Ressources pédagogiques

Un espace cours en ligne sera dédié aux ressources pédagogiques qui pourront être utilisées en TD mais également en autonomie par l'étudiant.e.

Contact(s)

> Latifa Mouatassim

Responsable pédagogique

lmouatas@parisnanterre.fr

> Latifa Aouadi

Contact administratif

laouadi@parisnanterre.fr